



La Lettre d'Information des Médecins Spécialistes Européens

25 novembre 2005

UEMS News 2005 / 17 fr

Directive de l'UE sur les services - La commission du PE exclut les soins de santé

Sommaire :

- Livre vert de l'UE sur la santé mentale
- Nouvelle réglementation de l'UE sur l'ingénierie tissulaire
- Plaidoyer de la Commission pour plus de coopération au niveau européen en matière de santé
- Nouvelle Directive de l'UE sur le droit à la pension
- Conférence euro-péocandaienne sur la médecine spécialisée

A l'occasion de sa réunion à Bruxelles du 21 au 23 novembre 2005, la commission Marché intérieur & Protection du consommateur a examiné le projet de rapport de Mme Evelynne Gebhardt concernant les services dans le marché intérieur. Après de nombreux reports, le texte a finalement été voté. Alors que les services d'intérêt économique général ont été inclus dans le champ d'application de la Directive, les eurodéputés ont convenu d'en exclure la santé. Voir aussi UEMS News 2005 / 08 du 8 juin 2005.

Le texte du rapport final doit maintenant être approuvé en plénière afin d'être transmis au Conseil.

Selon certains eurodéputés, le compromis trouvé en commission mènera certainement au même résultat lors du vote en plénière prévu pour janvier 2006.

L'Exécutif de l'UEMS a accueilli favorablement le résultat du vote de la commission du PE vu qu'il observe la position adoptée par le Conseil de l'UEMS lors de sa réunion du mars. L'Exécutif de l'UEMS souhaite également inviter les eurodéputés à soutenir le point de vue de la commission Marché intérieur & Protection du consommateur et maintenir le secteur de la santé en dehors du champ d'application de la Directive en question.

REACH

Compromis entre les eurodéputés

Une des législations les plus importantes sur la régulation des produits chimiques a été adoptée par le Parlement européen le 17 novembre dernier. Un compromis a pu être trouvé entre les eurodéputés sur ce projet législatif qui vise à ré-

gler l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques afin de préserver la santé publique et l'environnement. Le texte doit à présent être examiné par le Conseil de l'UE.

Livre vert de l'UE sur la santé mentale

La Commission européenne a récemment adopté un livre vert sur la santé mentale afin de s'attaquer aux maladies mentales dans l'UE. Ce livre vert vise à lancer une consultation publique sur les moyens d'améliorer la gestion de la maladie mentale et de promouvoir le bien-être mental dans l'UE.

Selon la Commission, les troubles mentaux atteignent chaque année 27% des adultes européens et sont à l'origine de la plus grande partie des 58.000 décès annuels dus au suicide. Le niveau de santé mentale est également supposé avoir une influence importante sur le bien-être économique et social de la société. Pourtant, jusqu'à récemment, d'autres questions de santé publique ont éclipsé l'importance de la santé mentale. C'est pourquoi la Commission cherchait à initier un large débat sur la question afin de souligner l'importance du bien-être mental et d'examiner les meilleurs moyens d'élaborer une stratégie communautaire globale sur la santé mentale.

Le livre vert sur la santé mentale adopté par la Commission propose trois domaines d'action au niveau de l'UE :

- Ouverture d'un dialogue avec les Etats membres en vue de convenir d'un plan d'action sur la santé mentale ;
- Lancement d'une plateforme de l'UE sur la santé mentale
- Renforcement des moyens d'information sur la santé mentale à l'échelon de l'UE.

Ces propositions s'inscrivent dans le suivi donné par la Commission à la conférence ministérielle sur la santé mentale organisée par l'OMS à Helsinki en janvier 2005. Le processus de consultation a été lancé le 24 octobre lors d'une conférence organisée à Luxembourg.

Les gouvernements, les ONG, les parties prenantes et les citoyens sont invités à formuler leurs commentaires sur les domaines d'intervention proposés dans le livre vert et sur le rôle à jouer par l'UE dans la problématique de la santé mentale. La consultation se poursuivra jusqu'au 30 avril 2006, après quoi la Commission s'appuiera sur les réponses reçues afin d'élaborer une proposition de stratégie communautaire sur la santé mentale.

L'Exécutif de l'UEMS souhaite inviter chaque Section & Board ou association nationale membre à lui faire parvenir sa réaction sur cette question afin de coordonner la position de l'UEMS et présenter une réponse appropriée dans ce dossier.

Le Secrétariat de l'UEMS tient les textes suivants à votre disposition :

Livre vert - Promouvoir la santé mentale de la population. Vers une stratégie européenne sur la santé mentale.

Discours de Markos Kyprianou, Commissaire européen en charge de la santé et de la protection des consommateurs: «*Towards a strategy on mental health for the EU*», Luxembourg, 24/10/2005.



Nouvelle réglementation de l'UE sur l'ingénierie tissulaire

La Commission européenne a récemment dévoilé un projet de réglementation prévoyant un processus de classification et d'autorisation au niveau de l'UE en matière d'ingénierie tissulaire.

Grâce à cette proposition, la Commission vise à stimuler la capacité de l'UE de combattre des maladies liées au cœur à l'arthrite.

Cette proposition couvre toutes les thérapies avancées au sein d'un cadre législatif européen unique, intégré et sur mesure. L'absence actuelle d'un tel cadre au niveau européen menait à une divergence en terme d'approche au niveau national concernant la classification et l'autorisation légales des produits de thérapies avancées, et qui en définitive affectait négativement la capacité d'innovation et la compétitivité de l'UE dans ce domaine. Afin de solutionner ces problèmes, la Commission a proposé une procédure d'autorisation de mise sur le

marché centralisée, un nouveau comité d'experts, des exigences renforcées en matière de gestion des risques et de traçabilité ainsi qu'un avis scientifique de haute qualité.

En théorie, cette réglementation facilitera l'accès de tous les citoyens européens aux avantages de l'ingénierie tissulaire en mettant en place des règles standards pour les procédures des thérapies avancées à travers l'UE. Elle devrait également accélérer le développements de nouvelles thérapies tissulaires en invitant les Etats membres à partager leur connaissance de cette technologie émergente.

La proposition de la Commission sera maintenant transmise au Parlement européen et au Conseil pour codécision.

Pour toute information complémentaire sur ce sujet, veuillez contacter le Secrétariat de l'UEMS.

Cette proposition couvre toutes les thérapies avancées au sein d'un cadre législatif européen unique, intégré et sur mesure.

Plaidoyer de la Commission en faveur d'une coopération accrue en matière de santé au niveau européen

Le Secrétariat de l'UEMS tient le texte suivant à votre disposition :

Discours de Markos Kyprianou, Commissaire européen en charge de la santé et de la protection des consommateurs : «*Growing inequalities, stronger partnerships*», Gastein, 07/10/2005.



Union Européenne
des Médecins
Spécialistes -
European Union of
Medical Specialists

Avenue de la Couronne 20
Kroonlaan 20
BE-1050 Brussels

Tel: +32 2 649 51 64
Fax: +32 2 640 37 30

E-mail: secretariat@uems.net
asg@uems.net

Nouvelle Directive de l'UE sur le droit à la pension

La Commission européenne a récemment adopté une proposition de Directive sur la portabilité des pensions. Ce projet législatif vise à éviter les pertes en termes de pension -et apporter un bénéfice- pour les travailleurs qui changent de travail ou de pays.

Ce projet de Directive est destiné à faciliter le changement de travail et de pays pour les travailleurs. Selon la Commission, celui-ci réduira les obstacles à la mobilité entre les Etats membres.

La proposition cherche également à améliorer l'information fournie aux travailleurs en la matière.

« Si nous attendons des travailleurs qu'ils soient mobiles et flexibles, nous ne pouvons pas les sanctionner s'ils changent de travail. Les droits à la pension doivent être pleinement transposables. »

Vladimir Špidla

Commissaire européen
à l'Emploi, aux Affaires sociales
et à l'égalité des chances

Conférence européen-canadienne sur la médecine spécialisée

Une Conférence sur la médecine spécialisée a été organisée à Montréal par la Fédération des médecins spécialistes du Québec dans le but d'échanger les vues des médecins spécialistes sur l'organisation des soins de santé dans leur pays respectif. L'UEMS était représentée à Montréal

par son Trésorier, le Dr. Vincent Lamy.

Cette Conférence visait à nourrir la réflexion sur l'implication des médecins spécialistes dans les négociations avec leurs gouvernements nationaux et a ouvert de fructueux contacts avec nos Collègues d'Amérique du Nord.

Prochaines réunions

Conseil de l'UEMS

Bruxelles, 11 mars 2006

Budapest, 20-21 octobre 2006

Sections & Boards de l'UEMS

Bruxelles, 20 mai 2006

Conseil consultatif de l'EACCME

Bruxelles, 25 novembre 2006

La voix des médecins spécialistes exerçant en Europe

UEMS SUR INTERNET :

WWW.UEMS.NET
